

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trois mars deux mille huit, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 25/02/2008

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Charles SAMSON, Hervé VALADAS, Claudine FEVRIER, Bernard DUMONT, Christian GERARD, Liliane SIMONNET, Françoise VOISIN, Jean-Claude BATAILLON, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Marie-Claire CHATEAUNEUF, Odette WENCLICK, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Nadine MAGY, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADÉ.

ABSENTS EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Laurent BOURDEIX, Daniel CHAPOULAUD, Bernard MENUQUIER, Paul POUSSIN.

Nadine MAGY a été élue secrétaire de séance.

2008 – 029 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence d'Hervé VALADAS, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2007, dressé par Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Monsieur Hervé VALADAS présente le résumé suivant du compte administratif 2007 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Résultat reporté	14 056,91	-	12 859,14	-	26 916,05	-
Opérations de l'exercice	44 733,95	55 440,00	6 223,23	19 162,32	50 957,18	74 602,32
TOTAUX	58 790,86	55 440,00	19 082,37	19 162,32	77 873,23	74 602,32
Résultat de clôture	-	10 706,05	-	12 939,09	2 233,04	-
Reste à réaliser	-	-	-	-	-	-
TOTAUX CUMULES	3 350,86	-	-	79,95	3 270,91	-
RESULTATS DEFINITIFS	3 350,86	-	-	79,95	3 270,91	-

En l'absence de Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS,

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 21 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Approuve le compte administratif 2007 du budget annexe du Service Public de l'Assainissement Non Collectif.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 4 mars 2008

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

